

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Se chauffer n'est pas un luxe

AUGMENTATION prévisible de 30 à 40 % dans les prochains mois, du fuel domestique, selon le secrétaire d'État au logement. Augmentation de 8 % au 1er octobre sur le charbon, ce qui fera en tout 27 % depuis le début de l'année...

Se chauffer, cela fait partie du nécessaire pour vivre. Et cela, à l'approche de l'hiver, devient un luxe avec les encouragements attentionnés du gouvernement... Attentionnés pour les compagnies pétrolières et les charbonnages de France (quelle France !).

Mais pour les travailleurs, pour tout le peuple de notre pays, à qui l'on impose d'ailleurs des restrictions dans ce domaine (le gouvernement compte réduire de plus de trois millions de tonnes le fuel consommé pour le chauffage), c'est un coup dur de plus ; d'autant plus dur qu'ils devront payer largement d'avance leur consommation : les marchands de fuel l'ont décidé !

Un coup dur de plus qui vient s'ajouter à la libération des loyers et à tant d'autres par lesquels le pouvoir d'achat, les conditions mêmes d'existence, dans ce qu'il y a de plus vital, sont directement attaqués.

Giscard avait parlé de « solde de tout compte » de « faire tout, tout de suite ». Tous les sacrifices d'un coup en somme !

Eh bien, il en faudra d'autres pour que prospèrent les monopoles ! Et qu'on ne nous dise pas que tout vient du pétrole !

Bien entendu, dans une telle situation, les travailleurs n'ont d'autre issue que de se battre pour s'opposer à ces mesures qui se traduiront pour la plupart d'entre eux par une augmentation sensible des charges s'ajoutant au loyer : on s'attend, par exemple, à une hausse de plus de 20 % des dites charges pour les trois millions de logements chauffés au fuel.

Sur leurs quartiers, dans leurs immeubles, avec leurs organisations de locataires - CNL, CSCV, CSF - il leur faut envisager les mesures à prendre et les actions à mener pour refuser ces augmentations.

Dans le passé, des luttes sur ce terrain-là ont été victorieuses. Elles peuvent l'être aujourd'hui encore ! Etre chauffé ne doit pas être un luxe !

Gilles CARPENTIER

Hôpitaux : déjà 3000 licenciements

SELON des chiffres fournis par les fédérations CGT et CFDT sur vingt hôpitaux de France, les dernières mesures du gouvernement entraînent la mise à la porte de 3 000 personnes.

Réponses diverses des travailleurs de la santé : manifestations, grèves, conseils d'administration en révolte (hé oui !)... Les fédérations CGT et CFDT appellent ensemble à une semaine d'action (du 1er au 6 octobre) dans tous les hôpitaux.



Voir page 3

Contre les lois racistes de Barre-Bonnet-Stoléru.

GRAND RASSEMBLEMENT NATIONAL FRANÇAIS-IMMIGRÉS

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1979

A PARTIR DE 14 H

Organisé par le Comité de coordination des foyers en lutte, de nombreuses associations de travailleurs immigrés, de nombreuses sections syndicales, UL, UD, UP.

Nous avons publié l'appel de ce rassemblement dans notre édition du samedi 15 septembre et nos lecteurs peuvent se le procurer en s'adressant au journal.

Des renforts français en Centre-Afrique

« **U**N manque d'enthousiasme certain prévaut lundi à Bangui au sein de la population, trois jours après le renversement de Bokassa », écrit l'AFP. Et quand on apprend que des renforts de troupes françaises ont débarqué du Gabon, on comprend cette morosité du peuple centrafricain.

Les mille soldats français contrôlent la radio, l'aéroport, la centrale électrique et les principaux axes de la capitale.

Ils font aussi « régner l'ordre » : contrôle des voitures, fouilles des passants, arrestation des « suspects ».

Le nouveau président, M. Dacko, a déclaré que les troupes françaises resteront dans le pays « aussi longtemps que cela sera nécessaire ». Et d'ajouter : « Certains pays font appel aux Cubains, pourquoi ne ferions-nous pas appel aux troupes françaises ? ».

Ce rappel des interventions cubaines (mais aussi soviétiques) en Afrique, s'il ne peut en au-

gun cas servir de justificatif à l'intervention française en Centrafrique, n'en est pas moins intéressant. Moscou, appliquant la formule : « Faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais » vient en effet de condamner l'intervention française en Centrafrique. Deux poids, deux mesures...

Enfin, il y a une quinzaine de jours, un opposant à Bokassa, Ange Patassé, avait dénoncé la livraison d'armes soviétiques à Bokassa, par l'intermédiaire des Lybiens. Et, il y a plusieurs

mois, lorsque les premières révélations avaient fait état des massacres d'enfants par Bokassa, l'ambassadeur soviétique à Bangui, n'avait-il pas parlé de calomnies ?

Dans toute cette affaire, l'impérialisme français vient en tout cas de montrer son sinistre visage. Droits de l'Homme, indépendance des pays... Tout cela n'est que discours de propagande. Les intérêts des monopoles sont bien « au-dessus » de cela !

Claude LIRIA



1968 : Bureau de vote à la Réunion. Les DOM-TOM voient à chaque élection le forcing des partis sur la pente descendante. Ceux-ci n'hésitent pas à employer les méthodes fortes, méthodes dont ont été victimes les frères Boutrin.

ANTICOLONIALISME

Une victoire : les frères Boutrin sont libres

SAMEDI soir, à l'issue d'un procès de trois jours devant la cour d'assises de Versailles, les frères Boutrin sont sortis libres du tribunal (Voir HR N° 1130 du 21 septembre 1979 p. 2).

Pourtant, la justice coloniale avait mis le paquet pour les faire condamner. Pas moins de cinq avocats au service de l'accusation. Parmi eux, un sénateur RPR, un conseiller général de la majorité et Me Pasquini, député RPR de Haute-Corse. Ce dernier s'est fait remarquer par les sordides arguments qu'il a osé utiliser pour tenter de convaincre les jurés, du genre : « La solidarité, après le cyclone David, c'est votre portefeuille à vous, commerçants des Yvelines ».

L'avocat général Meurant avait demandé la sévérité : il était évident pour lui que Victor et Georges Boutrin avaient tué volontairement Théolien Jalta. Partisan d'une sanction exemplaire, il avait requis quinze ans de réclusion contre Victor, accusé du meurtre et dix ans contre Georges, accusé de complicité.

Les avocats de la défense n'eurent pas de mal à démontrer toutes les contradictions et les invraisemblances des témoins de l'accusation. Puis ils mirent en évidence les tares d'un système électoral reposant sur l'inégalité et la magouille, sans oublier le chantage allant jusqu'au plasticage de maisons d'opposants. Ils parlèrent aussi de la violence quotidienne que cons-

tituent les fermetures d'usines, le chômage, l'exode massif des jeunes. Enfin, ils stigmatisèrent la complicité de fait des autorités préfectorales.

Les jurés de Versailles ne se sont pas laissés abuser. Ils ont acquitté Georges Boutrin. Quant à Victor, qui avait reconnu avoir frappé deux fois Jalta pour se défendre, ils ne l'ont condamné qu'à trois ans de prison dont la moitié avec sursis. Comme il a déjà passé plus de dix-huit mois en prison, il a été libéré sur-le-champ. Les jurés de Versailles ont ainsi clairement laissé entendre que, pour eux, il y avait bien eu provocation de la part du service d'ordre RPR et légitime défense du côté des accusés.

H. B.

Négociations Chine-URSS

DES négociations soviéto-chinoises doivent s'ouvrir cette semaine à Moscou pour normaliser les relations d'Etat à Etat entre les deux pays. Ces négociations ont été

proposées par Pékin le 3 avril dernier lorsque la Chine a annoncé un an avant terme l'abrogation unilatérale du traité d'amitié et de coopération sino-soviétique, signé en 1950.

Déjà dépassé dans les

faits depuis la rupture sino-soviétique des années 1960 le traité devait céder la place à des relations normales entre Etats : c'est ce à quoi travaille la Chine en proposant l'ouverture de négociations entre les deux pays.

NOUVELLE-CALEDONIE

126e anniversaire de la dépendance

CETTE semaine, la Nouvelle-Calédonie célèbre un bien triste anniversaire : il y a 126 ans, en 1853, la France prenait possession de ce territoire. Une série de manifestations étaient prévues à cette occasion, mais les autorités françaises les ont interdites. Les populations kanakes devront se contenter d'un

défilé militaire dans la capitale, Nouméa. Le gouvernement français a déjà envoyé sur place en renfort une centaine de policiers.

A part ça, comme l'a si bien dit Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM : « Les droits des citoyens sont garantis dans les lois, aussi bien le droit d'expression que celui d'as-

sociation et que celui de tenir un rassemblement paisible ». Il est vrai qu'il avait ajouté un peu plus loin, au cas où certains auraient pu se méprendre : « La loi sera respectée, y compris s'il faut employer la force ». Il ne doit pas s'agir de la loi permettant de tenir un rassemblement paisible puisque celui-ci a été interdit.

ESPAGNE

3 officiers abattus en quatre jours au Pays basque

AUN mois du référendum sur l'autonomie prévu pour le 25 octobre, le général Lorenzo Gonzales Sanchez, gouverneur militaire de la

province basque de Guipuzcoa a été tué dimanche matin. C'est le troisième officier assassiné en quatre jours au Pays basque espagnol. Pour la première fois depuis le rétablissement de

la démocratie en Espagne, plusieurs militaires de haut rang ont critiqué très ouvertement depuis une semaine le manque de fermeté du gouvernement d'Adolfo Suarez face au terrorisme.

GRANDE-BRETAGNE

Soutien à ceux de Corby !

Les sidérurgistes britanniques en lutte

Corby : quels travailleurs français avaient déjà entendu parler de cette petite ville anglaise du Northamptonshire à cent kilomètres au nord de Londres ? Et pourtant, nul doute que ce nom parlera aux ouvriers de notre pays et particulièrement aux sidérurgistes, parce que cette cité ouvrière plantée dans les décors du Midlands, est devenue une ville en sursis, comme ses sœurs de Denain et Longwy.

LA crise de la sidérurgie fait rage aussi outre-Manche et en sa faveur les maîtres des forges britanniques ont développé une restructuration à marche forcée : 25 000 licenciements depuis janvier 1977 !

CORBY, CITE DE L'ACIER

Inévitablement, cette violente attaque contre l'emploi devait toucher Corby, « ville industrielle perdue au milieu d'un océan agricole ». L'histoire de Corby ressemble beaucoup à celle de Denain. Un village, un bourg agricole brutalement entré dans l'ère industrielle de l'acier. Dans les années 1930, les immigrants écossais et gallois, chassés de leurs terres par la misère, arrivent en masse fournir leurs bras à la grosse métallurgie. Aujourd'hui encore, ils constituent 70 % de la population de la ville. 1934 : Stewarts and Lloyds s'implantent dans la ville. C'est le démarrage de la sidérurgie. 1951 : Corby devient une « ville nouvelle » alors quasiment livrée à la mono-industrie. La sidérurgie (11 300 ouvriers) domine tout et l'existence de la ville en dépend.

Mais la BSC (British Steel Corporation) a inscrit Corby sur sa liste noire : usine trop vieille, dit-on, ou pas rentable (sa capacité est de 1,2 million de tonnes d'acier par an), pas performante, utilisant un minerai de mauvaise qualité, etc.

Bref, les arguments des capitalistes de l'acier ne manquent pas. Ce sont les nêmes dans notre pays.

La BSC a décidé de fermer les mines, de liquider les hauts-fourneaux et les aciéries en ne conservant que les laminoirs. La BSC le prétend : il y aura « seulement » 5 500 suppressions d'emplois. Mais les sidérurgistes ont compris, comme à Denain, sans hauts-fourneaux et aciéries, le laminoir n'est pas viable et, à terme, il est condamné.

MANIFESTATION DE MASSE

Contre cet arrêt de mort insensé qui va provoquer plus de onze mille licenciements sans compter tous les emplois induits supprimés (le taux de chômage passerait de 8 % à plus de 32 % dans la ville), ceux de Corby ont décidé de se battre. En février dernier, un comité local s'est constitué pour le maintien de la fonte et de l'acier à Corby. Le Rosac. Jeudi dernier, le 20 septem-

bre, le comité a organisé une manifestation, rassemblant huit à dix mille personnes. Il y avait là les sidérurgistes bien sûr, mais aussi les commerçants qui avaient baissé leurs rideaux en signe de solidarité, des membres du clergé, des mères de famille, des instituteurs avec leurs élèves. C'est tout une ville qui se dressait pour la lutte.

A la suite de provocations policières, de violents affrontements ont alors opposé les manifestants et les forces de police. La population de Corby, sidérurgistes en tête, est déterminée à mettre en échec le plan du maître de forge.

Comment les sidérurgistes de France, de Denain à Longwy en passant par Dunkerque et Fos, ne se sentiraient-ils pas de tout cœur solidaires de leurs frères de classe britanniques ? Dans leurs sections syndicales, qu'ils parlent à leurs camarades de travail de ceux de Corby afin que soient décidées des initiatives concrètes de solidarité de classe. Salut à vous, combattants de Corby !

Rémi DAINVILLE

ZIMBABWE-RHODESIE : CONFERENCE DE LONDRES

Le leader des racistes amer

PREMIER succès pour Madame Thatcher à la conférence de Londres, le premier ministre de Zimbabwe-Rhodesie, l'évêque Muzorewa a accepté « les principes généraux du projet constitutionnel présenté par le gouvernement de Londres ». Il aurait voulu obtenir en échange la levée des sanctions économiques contre Salisbury, mais les Britanniques ne se sont pas laissés fléchir.

Ian Smith, le leader raciste rhodésien, membre de la délégation conduite par Muzorewa, a critiqué cet accord avec amertume.

Malgré ce premier pas, le plus dur reste à faire. Jusqu'à présent, le Front patriotique refuse toute idée de sièges réservés aux blancs dans le futur Parlement de Salisbury. Or, le projet constitutionnel britannique, s'il a rejeté tout mécanisme assurant à la minorité blanche un pouvoir de blocage, lui réserve cependant une certaine représentation. Les deux dirigeants du Front patriotique, MM. Nkomo et Mugabe, ne sont pas effrayés par la perspective d'une négociation prolongée : « Nous avons attendu quatorze ans, nous pouvons bien attendre quelques semaines de plus », disent-ils.



Le plus grand rassemblement antinucléaire qui ait jamais eu lieu aux USA s'est tenu dimanche : 200 000 personnes se sont rassemblées au sud de Manhattan. Une manifestation, au son des orchestres rock, qui a entendu les interventions des leaders du mouvement antinucléaire. Parmi ceux-ci l'actrice Jane Fonda, vedette du film sur les dangers du nucléaire. Le Syndrome chinois en ce moment sur nos écrans. Sur la banderole : « Pas de nucléaire sous le soleil ».

DANS L'ACTUALITE

Le vote en faveur du Cambodge

Sans aucun doute, les principes de non-intervention et de respect de l'indépendance qui figurent dans la Charte de l'ONU et que doivent théoriquement respecter tous les États membres ont servi de base d'accord massif pour les soixante-et-une pays qui ont voté en faveur du Kampuchea démocratique.

QUELS que soient les jugements portés sur le gouvernement cambodgien de 1975 à 1979 — et il sont souvent très critiques — les votes sur la question du Cambodge à l'ONU avaient un peu valeur de test. Et ce test a été passé avec succès : soixante-et-onze pays aux régimes socio-économiques les plus divers ont montré par leur vote que les mots d'indépendance, de souveraineté, de non-ingérence, de sauvegarde de la paix ont une signification concrète.

Cela veut-il dire, comme l'écrit *l'Humanité*, que ces soixante-et-onze pays approuvent la politique suivie au Cambodge de 1975 à 1979 ? Pas du tout : reconnaître un régime ne signifie pas être d'accord avec sa politique intérieure ou extérieure. Les exemples sont légion : la Chine et l'URSS se reconnaissent mutuellement et pourtant, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles n'ont pas du tout la même politique.

Par contre, reconnaître le régime mis en place début janvier à Phnom Penh par les soldats vietnamiens revient en fin de compte à trouver normal qu'un pays renverse le gouvernement d'un autre pays.

Et, dans ces conditions,

quels seraient les garde-fous que l'on pourrait invoquer pour empêcher d'autres pays de suivre le même chemin ?

Quand la France fomenta le coup d'Etat en Centrafrique et y envoya des troupes pour installer un nouveau gouvernement, la réaction quasi unanime est de condamner cette intervention. Et pourtant, l'opinion publique est indignée par les crimes de Bokassa.

La Charte de l'ONU est valable pour tous. Au nom de quoi y aurait-il des pays comme le Vietnam qui pourraient échapper à la règle communément admise ? Voilà la question que l'on se pose quand on entend Georges Marchais condamner l'intervention française en Centrafrique, mais légitimer l'intervention vietnamienne au Cambodge.

La victoire du Cambodge à l'ONU dépasse largement le cas précis de ce pays : c'est surtout une défaite pour les forces d'agression et de guerre dans le monde qui espéraient jongler comme bon leur semble avec les principes de l'ONU puis le faire admettre par l'Assemblée générale.

En refusant de cautionner l'invasion vietnamienne au Cambodge, l'ONU a montré qu'elle restait une force de paix.

Claude LIRIA

Parmi les soixante-et-onze pays qui ont voté pour le Kampuchea démocratique, figurent la Chine, la Roumanie, la Yougoslavie, le Japon, l'Italie, la RFA, la Grande Bretagne, les cinq pays d'Asie du Sud-Est, la Somalie, le Népal, le Sénégal...

Parmi les trente-quatre abstentions, on remarque la France, l'Espagne, l'Iran, le Mexique, la Suède, la Tanzanie, le Venezuela et la Zambie.

Parmi les trente-cinq contre, figurent bien sûr les plus fidèles alliés de Moscou, mais aussi un certain nombre de pays dont la politique étrangère n'est pas forcément à la remorque de celle de l'URSS, mais qui ont été animés par des motivations diverses ou qui ont été trompés par le discours humaniste de l'URSS. On peut citer, entre autres, l'Inde, l'Algérie, le Nicaragua, Panama.

A noter que l'Albanie a voté contre le Kampuchea.

Plusieurs conseillers soviétiques tués au Cambodge

SELON le correspondant de l'Agence Reuter à Bangkok, quatre divisions vietnamiennes auraient lancé une importante offensive contre les maquis cambodgiens, au nord-ouest du Cambodge. Cette attaque aurait commencé il y a cinq jours. Selon la radio du Kampuchea démocratique, cinq conseillers soviétiques ont été tués et treize autres blessés par les guérilleros dans la nuit du 2 septembre.

Le 3 septembre, six conseillers soviétiques et trois soldats vietnamiens ont été tués dans une explosion de grenade anti-tank, alors qu'ils faisaient une inspection dans la région des temples d'Angkor.

Vingt-deux soldats vietnamiens ont été tués ou blessés alors qu'ils célébraient, avec deux cents conseillers soviétiques, la fête nationale vietnamienne dans le temple d'Angkor Vat. Le 13 septembre, un commandant de division et un commandant de bataillon vietnamiens ont été tués sur la route.

Victoire des dockers de Rotterdam

Les 13 000 dockers du port de Rotterdam, en grève depuis la fin août, ont repris le travail. Ils ont obtenu, en partie, satisfaction sur leur revendication salariale, avec 240 F d'augmentation par mois.

GOUVERNEMENT

Hôpitaux : déjà 3 000 licenciements

Un seul bon chemin : la lutte

LES décisions gouvernementales en matière de santé et d'hospitalisation publique (obligation de respecter le budget primitif adopté en début d'année, refus de budget complémentaire nécessaire à l'accroissement des capacités d'accueil et de soins, révision, amputation ou abandon des programmes de rénovation ou d'agrandissement) entraînent d'ores et déjà 3 000 licenciements selon les chiffres fournis par les fédérations CGT et CFDT de la santé pour seulement 20 hôpitaux de France (600 à Bordeaux, 419 à Nantes, 325 à Orléans, 200 à Valenciennes, 200 à Dunkerque, 200 à Montpellier, 200 à Reims, etc.)

Partout des actions de riposte se préparent, s'engagent ou se poursuivent comme à Valenciennes ou à Reims où une manifestation des hospitaliers avait déjà rassemblé mille personnes le 12 septembre à l'appel de la CGT, de la CFDT et de FO.

La confédération des syndicats médicaux français (CSMF) avait déjà, il y a peu, souligné « son refus du projet du gouvernement d'une enveloppe globale des rémunérations qui, à terme, conduirait à la création d'un double secteur avec une médecine des riches et une médecine des pauvres et à un rationnement arbitraire des soins ».

Ce week-end, la confé-

dération de Jacques Monnier, lors d'une assemblée générale de médecins, a lancé un appel pour une grève d'une journée en octobre (le 23) avec fermeture des cabinets médicaux.

Des conseils d'administration d'hôpitaux ont décidé de s'opposer aux mesures gouvernementales. Ce qui est positif à condition toutefois que ces conseils d'administration ne tentent pas d'appeler les personnels à accepter sacrifices et compressions d'effectifs, même diminué, au nom du principe fallacieux, « on est tous sur le même bateau ». La résistance aux mesures gouvernementales ne peut se faire sur le dos des personnels et des usagers.

Lors de sa réunion du 21 septembre, le conseil d'administration de l'hôpital de Béthune (Pas-de-Calais) a décidé, comme chaque année, d'établir un budget supplémentaire passant ainsi outre aux décisions Barre-Barrot qui se traduiraient dans cet hôpital par la suppression de 31 lits et le licenciement de 32 agents auxiliaires.

A Roubaix, le conseil d'administration du centre hospitalier a rendu public ce même 21 septembre un communiqué de protestation contre « les récentes dispositions unilatérales prises par le gouvernement en vue de réduire les dépenses de santé ». Il s'indigne des directives relatives à la généralisation du refus des budgets supplémentaires et s'inquiète, dans ces conditions, de la possibilité de continuer à admettre les malades. Il juge inacceptable la remise en cause du pouvoir des conseils d'administration au profit

des autorités de tutelle, départementales ou ministérielles.

UNE SEMAINE D'ACTION EN OCTOBRE

Sans nul doute, l'attaque gouvernementale contre l'hospitalisation publique et la santé est une des plus graves de cette rentrée et appelle à une mobilisation d'envergure. Les fédérations CGT et CFDT de la santé appellent à une semaine

d'action du 1er au 6 octobre dans tous les hôpitaux de France avec, comme temps fort, une journée de grève nationale. Cela traduira la volonté des travailleurs du secteur hospitalier de refuser les mesures gouvernementales mais en tout état de cause, cette protestation massive nécessite d'être prolongée par la lutte unie dans les hôpitaux pour arracher la satisfaction des revendications et mettre en échec les mesures antisociales du pouvoir.

Rémi DAINVILLE

Hôpital de Roubaix : sombres nuages

L'HOPITAL de la Fraternité à Roubaix, c'est une capacité d'accueil de 2 230 lits, plus de 701 000 journées d'hospitalisation en un an et un budget total de plus de 340 millions de francs pour l'année en cours. Mais les récentes mesures font obligation à cet hôpital de rembourser d'ici la fin décembre les huit millions de francs lourds consentis à titre d'avance par la Sécurité sociale (dont 1/4 devait déjà être remboursés au 1er septembre).

Si des licenciements devaient être prononcés contre des auxiliaires de l'hôpital de Roubaix, celui-ci ne pourrait plus fonctionner car le personnel est déjà fortement insuffisant (dans tel service, on cite le cas de deux infirmières seulement pour 36 malades). L'insuffisance d'emploi crée une difficile surcharge de travail pour le personnel dont la compétence est pourtant reconnue. Ce qui provoque des fatigues nerveuses. Il faut savoir qu'à Roubaix, les aides-soignantes, les auxiliaires puéricultrices et les agents des services hospitaliers commencent leur journée à 5 h du matin. Roubaix, ville ouvrière de plus de 100 000 habitants (plus de 170 000 avec sa ceinture) assistera-t-elle peu à peu à la démolition de son hospitalisation publique alors que, dans le même temps, les cliniques privées de la région ne cessent de prospérer en parasites par leur pillage systématique de la Sécurité sociale ?

R. D.

Justice coulante

PRISON avec sursis et amendes pour les escrocs du vin qui, de Préfontaine en Kiravi, de Margnat en Postillon, ont imposé à la population la consommation de centaines de millions d'hectolitres d'un produit trafiqué et dangereux pour la santé. Ce n'est pas cher payé pour ces dangereux personnages. Mais dans ce pays, il est bien plus grave aux yeux de la justice de « voler » un yaourt, de ne pas payer les traites d'un poste de télé ou de manifester contre des licenciements.

LOI VEIL

Toujours la bataille pour l'avortement libre et gratuit

A QUELQUES jours du conseil des ministres qui doit examiner le projet de loi sur l'interruption de grossesse, on ne connaît toujours pas les intentions du gouvernement. Il semble toutefois qu'il demande, lors de la prochaine session parlementaire, la reconduction pure et simple de la loi Veil, votée pour cinq ans fin

1974. Mais cinq années d'expérience ont bien montré la nécessité d'améliorer cette loi et d'en permettre une meilleure application : les entraves sont en effet nombreuses et il ne manque pas de voix pour demander au contraire de nouvelles restrictions, sous prétexte de dénatalité ou autres principes soi-disant moraux de la réaction la

plus éculée. L'extrême droite dont on sait comment elle redresse la tête avait déjà violemment fait campagne contre la loi Veil.

C'est donc une dure bataille qui s'ouvre à ce sujet, pour les femmes et leur plein droit à disposer librement d'elles-mêmes, pour tous les travailleurs, pour briser une des chaînes de leur oppression.



PARTIS

Le RPR ne veut plus être gauchiste

Le RPR, avec la tenue de son dernier Comité central, les 22 et 23 septembre, adopte un autre ton moins vindicatif, plus ouvert...

Il faut dire que l'attitude du RPR au printemps dernier : jouer le roquet derrière Giscard et l'UDF, ne lui a guère profité. 16,5 % des votes aux élections européennes, c'est bien peu lucratif, d'autant plus que cette chute dans l'électorat français s'accompagne de la baisse de son image de marque.

Non décidément, non, jouer les oppositionnels inconséquents n'est pas un bon rôle pour le RPR, ainsi en a-t-il décidé lors de son Comité central.

RETROUVER une crédibilité perdue, voilà un des axes que se propose le RPR. Le contexte de crise, de campagne d'austérité et d'inflation, défendue par Raymond Barre, souffle au RPR les tirades essentielles de son premier acte, il avancera un programme économique.

Jean Meo, dans son rapport sur les orientations de la politique économique et sociale, en ébauche « les premières solutions concrètes ».

Le grand dada du gaullisme est dépoissé : la participation associant étroitement patronat et ouvriers, s'assortissant de croissance et de relance réelles. Il faut mener également une autre politique d'investissements — combattre les investissements à l'étranger ? — pour lutter contre le chômage et enfin mener à son terme une réforme fiscale.

Des propositions économiques suffisamment floues pour qu'on ne puisse pas savoir quelles seront exactement les sujets de discorde entre RPR et UDF.

OÙ EST LE BALAI ?

Un rassemblement qui se veut responsable, ne peut tolérer en son sein l'organisation de fractions combattantes comme celles des ministres RPR, puis des parlementaires RPR au printemps 1979. Alors on va balayer. Chirac sur un rapport de Devaquet changera son état-major. Devaquet et Labbé couperont apparemment à la purge.

Mais les principaux frondeurs et comploteurs sont déjà évincés, à savoir Pierre Juillet et Marie-France Garaud, ministres occultes de Chirac.

Les sorcières chassées, il est de bon ton de les accabler de tous les maux, les absents ont toujours tort.

Chirac sort indemne de toute cette affaire. Les seules petites choses à régler sont des discussions avec des « contestataires de bonne foi ». La brosse à reluire fonctionne bien.

Le troisième point du programme de crédibilité



Marie-France Garaud et Jacques Chirac
A mettre dans l'album des souvenirs ?

du RPR est de paraître ouvert, réceptif.

JACQUES, JE T'AIME !

Etre ouvert, réceptif contribuera à donner une nouvelle image de marque du Rassemblement pour la République, afin « de contribuer efficacement au sursaut de la conscience française », en donnant aux Français « quelque chose à aimer ». Jacques, je t'aime !

Cette ouverture s'effectuera en direction des gaullistes du RPR, être plus attentif à leurs réclamations, en direction des gaullistes non organisés au RPR.

Déjà Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès (ancien RPR) a accepté, sous la pression de Chirac, une mission d'information et de

contacts de personnalités gaullistes et non gaullistes.

Les rapports entre groupes parlementaires RPR et UDF vont se modifier. Les foires d'empoignades ne se feront plus en public : garder une certaine indépendance, tout en essayant de lier des contacts nourris entre les deux groupes parlementaires. Déjà Papon et Limouzy (tous deux ministres RPR) assistent actuellement aux journées parlementaires de l'UDF.

Voilà comment, à grands coups de hache, le RPR a élaboré sa nouvelle tactique pour paraître plus crédible.

L'échéance des présidentielles de 1981 n'est pas très éloignée, le RPR aura bien besoin de ce laps de temps pour se refaire une toilette et qui sait arracher la présidence à Giscard ?
Nathalie VILLOTIERS

REGION

La mort lente de Bessèges



Vallourec : le ministre du travail a cassé la décision de la direction départementale du travail refusant les licenciements.

Nous avons reçu du secrétaire du comité Sauvons le canton de Bessèges, le communiqué suivant :

COMME ce fut annoncé par la presse en son temps, le ministre du travail a réformé la décision de la direction départementale du travail du 14 mars 1979 refusant les licenciements à Vallourec.

C'est donc 41 salariés de plus qui devront quitter l'usine et la ville avant la fin octobre. Ce départ aura bien évidemment les retombées qu'on imagine sur l'environnement économique de l'entreprise. Ces répercussions sur le commerce, l'artisanat, les professions libérales, les services administratifs, écoles, etc. toucheront quatre cents personnes selon une règle immuable dont nous avons malheureusement trop souvent mesuré l'exactitude. C'est d'autant plus cruellement ressenti par la population que cette mesure est considérée par tous comme une injustice flagrante.

Ce n'est ni la crise économique, ni la concurrence étrangère qui sont en cause. C'est la volonté de rentabiliser les capitaux à court terme, cela, sans tenir compte du coût social, qui amène Vallourec à désinvestir dans les petits tubes soudés, et à Bessèges en particulier. Et c'est pour investir dans des domaines qualifiés de profitables : tubes-pétrole, tubes d'éthane destinés à l'industrie nucléaire. Cela au mépris du maintien d'un tissu industriel nécessaire. Une entreprise peut très bien être mise en difficulté (quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage) si les détenteurs de capitaux, décident de placer leurs fonds ailleurs, là où la rentabilité est plus élevée.

Mais, outre l'aspect humain pour le salarié concerné par un licenciement, ce type de décision est, en dernière analyse, injustifiable sur le plan économique. D'une part, c'est la collectivité qui supporte le coût social de l'opération (indemnité de chômage, de recyclage), gaspillage des

connaissances et du savoir faire. D'autre part, l'abandon de certains secteurs entraîne un accroissement de la dépendance technologique vis-à-vis de l'étranger, et la diminution des capacités de production qui nous mettent en position d'importateurs, ce qui accroîtra le déséquilibre de la balance des paiements.

Le tableau est bien sombre pour Bessèges. Il est d'autant plus noir que les promesses jamais tenues de la DATAR d'implanter une entreprise sur la zone industrielle de 5 ha, que la ville a réalisée sur ses conseils, paraissent, à présent, plus ressortir du marketing publicitaire que de considérations logiques.

Il est en effet impensable et nul ne croit, semble-t-il, que cet organisme orientera vers notre canton, plutôt que vers la zone industrielle de La Coste La Vabreille, l'industriel qui optera pour notre région. Il est trop évident qu'il lui faut justifier les investissements considérables que cette réalisation a nécessité.

Ces considérations, et bien d'autres tout aussi pessimistes, seront omniprésentes à l'esprit des membres du comité Sauvons le canton de Bessèges, association qui a pris en charge la défense de l'intérêt commun. Il est bien évident qu'elle les invitera à prendre des mesures en rapport avec la situation, à situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle. Il est donc certain que la réunion du comité de défense du 1er octobre à 17 heures à la mairie de Bessèges débouchera sur des décisions d'une importance capitale pour la survie du canton de Bessèges. Les femmes et les hommes qui, par amour de leur petite patrie, se sont engagés dans ce combat sauront se montrer à la hauteur de la tâche qui leur incombe.

Le secrétaire du comité
Sauvons le canton de
Bessèges.

ASSASSINAT DE PIERRE GOLDMAN

Le dossier confié au juge Hanoteau

C'EST ce mardi que les organisations signataires de l'appel que nous avons publié dans notre dernière édition vont décider des initiatives précises qu'elles vont prendre, en connaissance des modalités et du déroulement des obsèques de Pierre Goldman qui auront lieu le vendredi 28 dans l'après-midi.

A la longue liste des signataires sont venues se joindre de nouvelles organisations : PCRmi, UJRE, Mouvement des radicaux de gauche, OCT, Collectif 23 mars, Fédération autonome des syndicats de police, Mouvement de la jeunesse socialiste.

Quant à l'enquête, voici les informations que donne le journal Libération :

un briefing tenu au Parquet autour du procureur général Maliberi décidait d'ouvrir « une information contre X » et confiait l'instruction du dossier au juge Claude Hanoteau, premier juge d'instruction qui s'est entretenu immédiatement avec le commissaire Leclerc. La désignation du juge Hanoteau (...), membre du groupe fondateur du Syndicat de la magistrature, et auprès de qui les policiers prendront désormais leurs consignes, peut être considérée comme un signe de la volonté du Parquet de voir aboutir l'enquête. Le juge Hanoteau s'est notamment illustré dans le passé par une instruction énergique des grandes affaires lyonnaises (...) n'hésitant pas à inculper des policiers et commissaires convaincus de corruption.

COMMUNIQUE

La responsabilité du ministre de l'Intérieur

Communiqué du Syndicat de la magistrature.

DEPUIS 1968, la justice et les forces de police ont été orientées vers la répression de la gauche et de l'extrême-gauche françaises ; le pouvoir a fait accepter cela par l'opinion publique au nom de la sécurité et d'un soi-disant danger terroriste alimenté par les situations allemande et italienne.

Le Syndicat de la magistrature n'a cessé de dénoncer l'inutilité, les dangers de telles orientations qui ont donné naissance à des mouvements comme « Légitime défense ». Il a constaté avec stupeur que, dans le même temps, des groupes d'extrême-droite ont perpétré de multiples attentats contre des personnes, des organisations syndicales et des organes de presse en toute impunité.

L'assassinat de Pierre Goldman, revendiqué par un groupe qui émanerait des rangs de la police et présenté comme la réparation d'une injustice commise par l'acquiescement prononcé par une cour d'assises, met en cause la responsabilité du ministre de l'intérieur et de certains hauts fonctionnaires de la police qui entretiennent une campagne visant à dénoncer « le laxisme des juges » et la « démission de la justice ».

Le Syndicat de la magistrature attend de Monsieur le président de la République qu'il s'oppose fermement aux critiques de certains membres de son gouvernement adressées aux tentatives de la justice de faire prévaloir les principes généraux du droit et le respect des libertés sur la politique de la sécurité.

Qu'est-ce donc l'unité à la base ? Comment la réaliser et pourquoi la réaliser ?

Par Jacques JURQUET

L'UNITÉ à la base ? C'est l'organisation et le développement de la lutte de classe par les travailleurs eux-mêmes sur un ou plusieurs objectifs précis. Dans la période actuelle, l'objectif principal, le plus large, c'est de s'opposer victorieusement à la politique anti-ouvrière et anti-populaire de Barre-Giscard d'Estaing.

L'unité à la base, c'est la lutte des travailleurs dans une usine, dans une entreprise, dans une administration, dans un service, dans un grand magasin, dans un établissement agricole, dans une faculté, un lycée, un collège, une école, un quartier, dans une municipalité, dans une commune de petite ou moyenne importance, etc. C'est une lutte commune dans tout endroit et toute circonstance où les salariés subissent l'exploitation et l'oppression.

Le champ d'action de l'unité à la base est immense ; il concerne des millions et des dizaines de millions d'hommes et de femmes, français et immigrés.

La réalisation de l'unité à la base exige des compromis. Si nous étions tous d'accord sur tout, nous serions dans le même Parti, dans la même confédération syndicale. Mais telle n'est pas la réalité.

Aussi, en tant qu'individu ou représentant d'une force politique organisée ou d'une section syndicale, chaque contractant doit renoncer à agir unilatéralement. Dans l'action unie, il ne doit pas populariser ses seules idées, le seul programme de son seul parti ou de son seul syndicat. Dans l'unité, il doit s'en tenir exclusivement aux décisions discutées puis arrêtées en commun.

La loyauté réciproque est le ciment de l'unité à la base, dont la raison d'être est d'associer dans l'action des forces jusque là dispersées.

Mais sur les questions et objectifs pour lesquels n'a pu être réalisé un accord, chacun doit pouvoir réserver son activité indépendante. A condition toutefois que cette dernière ne vise pas à nuire à l'action commune en cours de développement. Comment pourrait-on participer à une action unitaire d'un côté et l'entraver simultanément d'un autre côté ?

Tous les travailleurs, adhérents ou non d'un parti politique, syndiqués ou non, ont intérêt à l'unité à la base. Mais bien entendu, ce sont les militants politiques et syndicalistes qui tiennent les rôles les plus actifs. Sauf très rare exception.

S'il s'agit d'unité dans l'action revendicative, il importe de respecter la démocratie à deux niveaux différents :

1) La démocratie syndicale, fonctionnant dans les sections respectives d'une même entreprise, doit s'appuyer sur des assemblées générales de tous les syndiqués. Dans ces assemblées, les cadres syndicalistes ne doivent jamais restreindre l'expression des adhérents mais au contraire l'encourager. S'il y a des points de désaccord ne pouvant être résolus tout de suite, un vote peut indiquer quelles sont les orientations voulues par le plus grand nombre. En cas de nécessité (de plus en plus rare), les statuts des confédérations peuvent être invoqués pour exiger le recours à la démocratie syndicale réelle et vivante.

2) La démocratie que le PCML qualifie depuis des années de « prolétarienne » ou « populaire » et qui est tout simplement la démocratie pour tous les travailleurs, syndiqués ou non. Elle doit favoriser la libre expression de



tous, dans des assemblées générales non placées sous la seule autorité du ou des syndicats, mais auxquelles ces derniers sont parties prenantes. Pendant l'action, un comité de grève peut très bien répondre aux nécessités de cette démocratie la plus large possible.

S'il s'agit d'unité à la base pour des actions décidées en commun par des militants de partis politiques différents, les mêmes principes doivent être observés. En particulier, il y a nécessité absolue d'un respect réciproque, de loyauté dans l'action, d'activité en commun.

Prenons quelques exemples concrets.
1) Marxiste-léniniste, je participe à une action décidée en commun avec des adhérents du PCF, du PSU, du PS, de la LCR, de différentes autres organisations.

Objectif : protester et agir contre les assassinats fascistes, le dernier en date étant celui de Pierre Goldman et contre la montée de l'antisémitisme et du racisme. A aucun moment, je ne vais profiter de cette juste activité pour populariser, par exemple, les positions de mon Parti contre l'hégémonie soviétique. De la même façon, je ne dois pas accepter que mon partenaire fasse quelque propagande relative à d'autres questions que la lutte antifasciste et antiraciste. S'il passe outre, cela m'autorise à le dénoncer.

2) Syndiqué CGT ou CFDT, je participe à une action décidée en commun contre les licenciements. A aucun moment, dans le cadre de l'action commune, je ne vais agir en ma qualité de militant du PCML. Je ne dois intervenir qu'en accord avec la volonté de mes camarades syndiqués, dans le respect de l'accord conclu. De la même façon, je n'accepte pas que des militants d'autres forces politiques « récupèrent » notre action commune en essayant de la dévier sur leur propre programme de parti.

Si je défile derrière une banderole syndicale, est-ce que je vais brandir une autre banderole ou le drapeau de mon parti ? Ce serait stupide, provocateur, anti-unitaire et antisyndical en définitive. Mais, par contre, rien n'empêche ma cellule, dans l'entreprise ou sur le quartier, d'organiser son intervention propre, indépendante, pour soutenir l'action unie engagée et pour faire connaître, mais en dehors de cette action unie, la ligne politique de mon parti, par exemple

au sujet de la montée des dangers de guerre dans le monde, ou des agissements soviéto-vietnamiens au Kampuchea démocratique, ou sur toute autre question.

Certes, l'unité à la base et dans l'action, aujourd'hui indispensable pour riposter à la politique réactionnaire du pouvoir, du gouvernement et du patronat, est une activité de front d'alliances. Corrélativement à l'unité, elle implique donc la lutte, mais seulement au moment de fixer ensemble les objectifs précis et les modalités de l'action commune. Une fois les décisions nécessaires arrêtées, loyauté et respect réciproques conditionnent le succès. Si quelqu'un viole l'accord conclu, ce sera toujours au détriment du but recherché.

Après l'action unie proprement dite, il y aura toujours assez de temps pour reprendre, si nécessaire, la lutte des idées. Unité et lutte sont indissociables, mais il convient de savoir y recourir aux moments opportuns et non n'importe quand et n'importe comment.

Un dernier point capital : l'unité à la base prépare progressivement et efficacement des actions unies à des niveaux de plus en plus élevés, jusqu'au niveau du « Tous ensemble et en même temps » dans toute la France. Les militants du Parti communiste marxiste-léniniste doivent occuper les places qui leur incombent dans la réalisation de l'unité à la base et dans l'action de la classe ouvrière et de tous les travailleurs, contre la politique de la bourgeoisie capitaliste. Le récent accord CGT-CFDT favorise la réalisation de cette unité, notamment dans les entreprises.

Travaillons à ce que les militants politiques du PCF et du PS avec les militants d'autres formations, y compris de notre Parti, répondent par l'unité à la base aux divisions politiciennes de leurs dirigeants aux sommets.

Refaire l'unité de classe de la classe ouvrière et de tous les travailleurs est une tâche historique décisive.

Avant sa réalisation victorieuse, aucune victoire importante et durable ne saurait intervenir ni dans l'immédiat ni plus tard.

La tactique de l'unité des travailleurs conditionne l'ouverture ultérieure de la voie révolutionnaire au socialisme.

TEMOIGNAGE

Pas de maladie possible pour la mère de famille au foyer

Au printemps dernier, le gouvernement a lancé une campagne pour le troisième enfant. Nous publions aujourd'hui la lettre d'une lectrice de Chantonay-sur le sort qui est fait aux femmes au foyer quand elles se trouvent incapables de tenir leur rôle à la suite d'une maladie ou d'un accident. Pas d'aide ni de statut pour les mères au foyer. Le gouvernement veut bien renvoyer les femmes à la maison mais sans prendre en compte les problèmes. La lettre pose principalement la question des travailleuses familiales.

JE suis mariée, nous avons trois enfants : 2, 5 et 6 ans. Depuis la naissance de notre troisième enfant, je suis restée « au foyer ». Au printemps dernier, suite à un accident de la route, j'ai été hospitalisée : fracture ouverte à la jambe très grave. Beaucoup de problèmes ont commencé pour nous : ne travaillant pas ou trop peu, je n'ai droit à aucune indemnité journalière, mon mari gagne moins de 3 000 F par mois. Nous arrivions tout juste à joindre les deux bouts avec ce salaire et les allocations (moins de 1 000 F).

Nous avons demandé l'intervention d'une travailleuse familiale dans notre famille. La Caisse d'allocation familiales nous a accordé 320 h, pas une de plus et cela pour l'année 1979 (pour 9 mois). C'est ridicule quand on pense qu'on a besoin de 175 h par mois (durée d'absence de mon mari).

Puisque nous ne pouvions pas être aidés davantage par la Caisse d'allocation familiales, nous nous sommes retournés vers la Sécurité sociale. Celle-ci nous accorde une aide sur présentation de facture... Mais elle ne nous accorde pas la totalité de l'aide et à chaque instant, elle peut nous la refuser.

Ayant pratiquement épuisé les heures pour les travailleuses familiales, nous nous sommes adressés à la maison familiale pour demander des jeunes filles en stage. Cela nous a posé d'importants problèmes : comment employer une fille sans l'exploiter, sans se servir d'elle comme une

bonne à tout faire ? Ce n'est pas clair du tout. Et c'est bien désagréable d'être obligé de lui dire « peux-tu aller étendre le linge ? », etc. Surtout que pour le travail qu'elles font, même si elles sont moins efficaces qu'une employée de maison, elles sont sous-payées, environ 600 F par mois.

Nous avons aussi été obligés d'employer des jeunes filles pendant un mois et demi pendant les vacances. Nous leur avons donné le SMIC et rien que pour les cotisations (Sécurité sociale, Caisse de retraite), il nous faut verser dans les 1 000 F.

Ce n'est vraiment pas marrant, nous qui luttons contre les patrons de se retrouver d'un seul coup dans cette position. Je pense cependant que nous avons réussi à entretenir de bons rapports de camaraderie avec les jeunes filles qui sont venues à la maison. Quand on pense que le gouvernement prêche aux femmes de rester au foyer, de faire des gosses, et que l'on voit dans quelle situation on nous laisse, ça fait, une fois de plus, rager. Depuis six mois, je suis handicapée, les seuls moments où je n'ai pas eu le moral, c'était quand on se demandait comment résoudre ces problèmes.

J'ai envoyé au journal local *Ouest-France*, une lettre leur parlant de nos problèmes suite à des articles sur les travailleuses familiales qui étaient parus dans ce journal. Ma lettre est passée en entier et en bonne place, avec une réponse de l'Association d'Ille-et-Vilaine pour l'aide aux mères de famille. Elle n'est pas passée inaperçue.



Comment employer une fille sans l'exploiter, sans se servir d'elle comme une bonne à tout faire ? Et c'est bien désagréable d'être obligé de lui dire : « Peux-tu aller étendre le linge ? ».

TELEVISION

La chasse aux sorcières d'Hollywood

Mardi A2 aux Dossiers de l'écran : le maccarthysme

Après 1945, les USA veulent faire reculer le communisme sur toutes les faces du globe, mais auparavant, il leur faut balayer devant chez eux, mettre au pas leur machine de propagande : Hollywood dont les stars sont plus célèbres à l'étranger que le président des USA. Ce fut le maccarthysme, chasse aux sorcières dont Jean Seberg fut peut-être la plus récente victime.

EN 1945, Truman a succédé à Roosevelt, il veut renforcer l'expansionnisme américain et briser la lutte des peuples qui se développe notamment en Chine. Il va donc épurer Hollywood de tous ceux qui mettent en doute ou critiquent « le juste combat pour le monde libre ».

En 1947, Joseph Mac Carthy, sénateur du Wisconsin, devient président de la commission sénatoriale d'investigations (un des membres de cette commission est Richard Nixon). Les interdictions professionnelles vont se multiplier dans les administrations, particulièrement contre les hauts fonctionnaires coupables d'avoir trahi au profit de la Chine.

Mais c'est contre les réalisateurs communistes ou tout simplement démocrates ou progressistes d'Hollywood que la répression s'abat. Cette campagne se termina par l'emprisonnement et la condamnation des dix d'Hollywood. Les pressions furent tellement fortes que certains comme Garfield, moralement brisé, fut poussé au suicide. D'autres comme Elia Kazan trahirent leurs amis et passèrent du côté de l'accusation. Charlie Chaplin fut exilé en Angleterre aux cris de « Chaplin chez les Russes », Huston, Rossen, Zinneman

se firent discrets. Tandis que Joseph Losey et Jules Dassin quittèrent les USA pour l'Europe. D'autres retournèrent leur veste comme Dmytryk.

La plupart virent leur carrière brisée, ce fut la génération perdue. Biberman, l'auteur du « Sel de la terre », un des dix condamnés d'Hollywood, fit de la prison, ensuite il ne trouva pas de laboratoire pour développer son film, on saccagea même son plateau de tournage. Une liste de 214 noms d'artistes et de techniciens, dont on ne devait pas solliciter les services, fut dressée. Ils étaient condamnés à travailler à bas prix pour de petites compagnies. « Le prétonom » est un film qui traite du problème de scénarios écrits sous des noms d'emprunt pendant cette sombre période.

Hollywood connut dès lors d'une crise sans précédent, la création fut étouffée (cela coïncida aussi avec le développement de la télévision). Le maccarthysme influença la création par le développement du film noir : « Le poison », « Sunset boulevard », par le développement du film de guerre et du film antirouge avec notamment « Le rideau de fer » de William Wellman.

Léon CLADEL



Le Sel de la terre : Son auteur, Biberman, fut un des dix condamnés d'Hollywood. Il fit de la prison et subit de multiples pressions et entraves dans son travail.

Au moment de la guerre de Corée

LE maccarthysme apparaît à une époque où les USA, sortis renforcés du deuxième conflit mondial sont particulièrement agressifs. Les vieux pays impérialistes d'Europe, Grande-Bretagne et France sont affaiblis par la guerre, leurs installations touchées par les affrontements.

Les USA, grâce au dollar et au plan Marshall, développent leur implantation économique et leurs investissements en Europe. Ils prennent le relais de l'Angleterre et de la France et deviennent les gendarmes du monde. Au nom de la défense du « monde libre », ils veulent « refouler le communisme à l'intérieur des frontières de l'URSS ». Toute opposition, toute résistance étant considérée comme anti-américaine et menée par l'étranger.

Devant la lutte et la victoire des peuples chinois, coréen, vietnamien, il s'agissait pour les dirigeants des monopoles US d'imposer aux travailleurs des USA des sacrifices correspondant à cet effort de guerre. Il fallait aussi par une vague de chauvinisme, d'anticommunisme et de xénophobie, créer un consensus favorable aux aventures extérieures. C'était l'époque de la « guerre froide ». L'URSS socialiste disposait d'un grand prestige international, son potentiel militaire conventionnel était supérieur à celui de l'OTAN. D'autre part elle venait de se doter de la bombe atomique. Déjà, on parlait d'une troisième guerre mondiale. Ce contexte explique la carrière de Mac Carthy et son acharnement contre le moyen de propagande US le plus efficace : Hollywood.

De Sacco et Vanzetti à Jean Seberg Des Rosenberg à Martin Luther King

LE « maccarthysme » s'il fut particulièrement odieux de par ses conséquences et de par le climat qu'il établit, se situait cependant dans la droite ligne d'une politique de répression systématiquement pratiquée aux USA.

Ainsi, entre 1935 et 1937, plus de 47 000 ouvriers ont été arrêtés pour avoir participé à des luttes revendicatives. La « peur du rouge » était entretenue. Il ne faut pas oublier que Henry Ford dont l'empire s'étendait sur plusieurs continents était un ferme soutien d'Hitler, lui-même pourchassait les militants ouvriers dans ses usines.

Il faut rechercher les origines du maccarthysme dans la pensée des puritains qui arrivèrent aux USA au tout début, dont la tolérance

n'est pas la caractéristique principale. Des parodies de justice conduisirent à l'exécution des « anarchistes » de Haymarket Square puis de Sacco et Vanzetti.

Le maccarthysme n'est qu'un épisode plus criant, dans l'histoire de la répression aux USA. Au moment de la Première Guerre mondiale, des « Law and Order Committees » furent créés par chaque chambre de commerce pour étouffer dans l'oeuf toute velléité de revendication.

De tous temps, racisme et répression frappaient les nouveaux immigrants irlandais ou italiens pour en faire des ouvriers dociles et exploitables à merci.

En 1934, c'est Roosevelt et le New Deal. Après Hoover, une relative libéralisation. Il traite avec les

syndicats, leur reconnaît le droit de s'organiser et de négocier.

Ses adversaires accusent le New Deal d'être socialiste ; ils lui reprochent de réduire le pouvoir des Etats devant l'Etat fédéral. Les organisations fascistes se multiplient : La légion noire, les brigades anticommunistes, les brigades punitives, les brigades de la mort, sans parler du Ku Klux Klan qui sévissait depuis longtemps déjà ; leur doctrine est : « Nous considérons comme nos ennemis et comme ennemis de notre pays les étrangers, les juifs, les nègres, ainsi que les religieux et les croyances qui prônent l'égalité des races et s'inspirent d'une puissance étrangère ».

Le maccarthysme ce fut les listes noires, les suicides d'acteurs, la délation, l'é-

puration de l'administration, l'étouffement des droits démocratiques, mais surtout l'assassinat de Julius et Ethel Rosengerg, passés à la chaise électrique parce qu'on les accusait d'avoir livré le secret de la bombe atomique à l'URSS.

Mais le maccarthysme terminé, intimidations, meurtres, chantages du FBI ou de la CIA se sont poursuivis. Plus récemment, Martin Luther King fut assassiné parce qu'il dirigeait la lutte pour les droits civiques des Noirs.

Jean Seberg, est la dernière victime : elle militait pour l'égalité raciale. Si vous allez aux USA, on vous posera un tas de questions dont celle-ci : « Appartenez-vous ou avez-vous appartenu à une organisation communiste ou affiliée ? »

Ouest-Atlantique : licenciements à prévoir

L' OUEST-ATLANTIQUE regroupe les régions du Poitou-Charentes, Pays-de-Loire et le département de la Manche. Depuis 1974, 485 dossiers d'assistance à des entreprises en « difficulté » ont été traités par le commissariat à l'industrialisation de l'Ouest-Atlantique.

99 895 emplois ont été concernés par ces dossiers. Le nombre d'entreprises en difficulté est plus important dans la métallurgie et la mécanique qu'ailleurs (30 % des emplois pour 155 dossiers).

Suit l'habillement, cuir et chaussures avec 21,7 % des emplois et 89 dossiers, puis le bois, papier et presse 16,3 % des emplois et 92 dossiers.

La région Ouest-Atlantique est particulièrement touchée par le redéploiement de l'économie capitaliste, à meilleure preuve les luttes dans l'électronique à la CIT de La Rochelle, les luttes chez Babcock à Cherbourg, etc.

Cette région qui n'était déjà pas beaucoup industrialisée et qui connaît un fort exode rural va sans doute connaître des milliers de licenciements dans les mois qui viennent.

Déjà les capitalistes tirent la sonnette d'alarme et s'inquiètent, les travailleurs eux engagés dans la lutte partout où c'est possible de le faire. Le bout du tunnel est bien loin pour les travailleurs de l'Ouest-Atlantique.

La Générale occidentale se porte bien

L' A Générale Occidentale est un groupe franco-anglais aux activités diverses puisqu'elle produit les bonbons *La Pie qui chante*, les gateaux *Vandamme* et la moutarde *Amora*. La Générale Occidentale est aussi un appui financier important du journal *l'Express*. En mars dernier, la Compagnie générale d'électricité (CGE) d'Ambroise Roux prenait 34,8 % du capital de la Générale Occidentale.

Aujourd'hui Ambroise Roux et Philippe Dargenton siègent comme administrateur de la Générale Occidentale.

Celle-ci a réuni une assemblée générale des actionnaires le 21 septembre 1979. L'exercice concerné était celui arrivant à échéance le 31 mars 1979 et ayant duré exceptionnellement neuf mois.

Les bénéfices ont été de 80 342 000 francs pour cet exercice. Il est donc très important. On comprend ainsi mieux la politique de redéploiement de la CGE en direction de l'agro-alimentaire.

Paris : 4 376 licenciements pour le 1er semestre 1979

S OIXANTE-quinze entreprises parisiennes ont fermé leur porte au cours des six premiers mois de cette année.

La conséquence directe en a été le licenciement de 4 376 personnes. Trois entreprises ont émigré en province laissant 243 personnes sur le carreau. Pour ces six mois, deux établis-

sements ont ouvert leurs portes dans l'édition-reliure (dix emplois).

Le bâtiment arrive en tête pour les fermetures (54 %), puis la confection-cuir, l'imprimerie-bois, la métallurgie mécanique.

Les arrondissements les plus touchés sont le 20e (785 licenciements), le 17e (318), le 16e (287) et le 14e (214 licenciements).

Encore une fois parlons des Willot : riposte ouvrière à la fermeture à Neuvy-Saint-Sépulchre (36)

L' ES Willot continuent leur restructuration forcée dans les usines de l'ex-groupe Boussac. C'est ainsi qu'ils ont décidé de fermer purement et simplement l'usine de Neuvy-Saint-Sépulchre dans le département de l'Indre.

Les ouvrières au-dessus de 60 ans seraient en pré-retraite, celles entre 55 et 60 ans auraient droit à une indemnité « spéciale ».

Quant aux plus jeunes, elles seraient mutées à La Chatre ou à Argenton, ce qui signifierait frais supplémentaires de déplacements, journée de travail allongée.

Mais les ouvrières ne l'entendent pas de cette oreille, loin de là. Mercredi 19 septembre, à l'appel de leur section CFDT, elles appelaient à une manifestation à Neuvy et à une journée ville-morte dans le village.

Tout le monde était présent à onze heures : les commerçants avaient fermé boutique, les instituteurs, les jeunes agriculteurs du Centre cantonal des jeunes agriculteurs, le curé qui avait fait sonner le glas, le maire qui avait fait sonner la sirène des pompiers.

Il y avait aussi les ouvriers de la seule autre boîte du pays : les pompes Guinard (groupe Leroy-Somer, l'usine à la campagne !). Ils étaient venus à une quarantaine (CGT).

Tout le monde vraiment se sent concerné... L'après-midi à Chateauroux, il y a eu une manifestation à l'appel de la CFDT : départ de la préfecture où on ira rendre visite au préfet, on ira aussi à la direction de la main-d'œuvre. Il y a eu des soutiens de partout : CGT et CFDT.

Des ouvrières des ateliers Rousseau de Chateauroux, La Chatre et Argenton sont présentes, de la CGT et de la CFDT.

Les ouvrières semblent déterminées à continuer leur lutte et refusent les licenciements des personnes de plus de 55 ans et la fermeture de l'usine de Neuvy.

Mais il faut que l'unité CGT et CFDT s'organise mieux car sans cela la lutte est affaiblie. C'est tout le groupe qui est concerné car après l'atelier de Neuvy, fermera-t-on celui de La Chatre, d'Argenton ou de Belabre, dans l'Indre, ou celui de Saint-Amand-Montrond, dans le Cher, ou de Monthuçon dans l'Allier ?

Sacilor-Sollac absorbe Pompey

L' E groupe Sacilor-Sollac (sidérurgie) avait entamé il y a quelques mois des négociations serrées avec la Société nouvelle des aciéries de Pom-

pey (SNAP), spécialisée dans les aciers fins et spéciaux. Au terme de ces discussions, le groupe Sacilor-Sollac prend en main la SNAP. Un holding financier chapeautera Pompey dans lequel Sacilor-Sollac détiendra 66,90 % des parts, la Compagnie industrielle et financière de Pompey 21,05 % des parts.

Le reste sera détenu par un groupe où l'on retrouve Ugine-Aciers du groupe Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Chiers-Chatillon (Usinor), Creusot-Loire des groupes Schneider et Sacilor-Sollac, Rochling du groupe Arbed et Sidéco.

C'est sans doute la première étape de la restructuration dans le secteur des aciers spéciaux qui commence, celle des licenciements aussi.

Rhône-Poulenc textile : de 1 500 à 2 000 licenciements

R HONE-Poulenc a beau annoncer des profits en hausse, nous ne nous en réjouissons pas pour autant, bien au contraire. Nous savons, par expérience, que les profits se font sur le dos des travailleurs.

Ceci est confirmé par les mesures que va prendre la direction de Rhône-Poulenc en décidant d'arrêter la fabrication des fils industriels artificiels et synthétiques qui entrent dans la composition des pneumatiques.

Cela se traduira par la fermeture des usines de Vaulx-en-Velin (Rhône) et La Voulte (Ardèche). Il y aura de 1 500 à 2 000 licenciements.

6 millions de chômeurs dans la CEE

F IN août 1979, la CEE comptait près de 6 millions de chômeurs. Cela représente près de 5,5 % de la population active de la CEE. La situation s'est globalement aggravée par rapport au mois d'août 1978. De plus, les experts constatent qu'il y a un excédent de 4,2 millions de personnes sur le marché du travail. Cet excédent vient des jeunes en fin de scolarité.

La situation n'est donc pas très brillante pour tous les capitalistes malgré les mesures antichômeurs qu'ils ont prises comme l'expulsion des immigrés, la radiation des listes de chômage pour des motifs divers, etc.

Grève dans la presse en Alsace

L' ES travailleurs du journal *L'Alsace* ont observé un mouvement de grève en fin de semaine dernière. Ils réclamaient une hausse de salaires de 6 %. Ils ont repris le travail dimanche mais n'ont pas fait les heures supplémentaires qu'on leur demandait de faire.

Un mouvement analogue a été observé samedi dernier dans les journaux *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* et *Le Nouvel Alsacien*.

Préparation du calendrier 1980

Pour préparer le calendrier 1980, nous avons besoin de photos, dessins, peintures (de préférence des photos) ayant pour thème des portraits. Portraits de femmes, d'hommes, de vieux, de jeunes ou d'enfants, d'immigrés... pris dans leur activités quotidiennes, travail, de tous les jours, loisirs, en ville ou à la campagne, sous la forme de gros-plans, de scènes typiques ou originales. Documents personnels anciens ou récents.

Sur le plan technique, utiliser le format minimum de 18 X 24 centimètres. Envoyer les épreuves le plus rapidement possible au journal (BP 201 75926 Paris Cédex 19) en spécifiant « Pour le calendrier 1980 » et au plus tard le mardi 16 octobre.

N'omettez pas de joindre vos nom, prénom et adresse. Si vous ne voulez pas que votre nom apparaisse, indiquez-le. Les envois qui seront retenus recevront en cadeau un abonnement d'un an au bimensuel.

Pour s'informer régulièrement et connaître la Chine

4 périodiques en français

Pour s'informer régulièrement et connaître la Chine, quatre périodiques en français :

- *Beijing information*, hebdomadaire - le reflet de l'actualité chinoise et des analyses sur la situation internationale.

Abonnement - 1 an : 40 F ; 2 ans : 60 F ; 3 ans : 80 F.

- *La Chine en construction* : mensuel. Des articles, des reportages sur la santé, l'éducation, l'histoire, l'économie, l'art.

Abonnement - 1 an : 19 F ; 2 ans : 28,50 ; 3 ans : 80 F.

- *La Chine*, mensuel. Les articles courts, abondamment illustrés rendent ce magazine très attrayant.

Abonnement - 1 an : 24 F ; 2 ans : 36 F ; 3 ans : 48 F.

- *Littérature chinoise*, mensuel - Publie nouvelles et romans classiques et modernes, des critiques, des études sur la peinture traditionnelle et contemporaine, des chroniques sur la poésie, le théâtre, le cinéma...

Abonnement - 1 an : 24 F ; 2 ans : 36 F ; 3 ans : 48 F.

Adressez vos abonnement et réabonnement à E-100, 24 rue Philippe de Girard - 75010 PARIS. (Spécimens sur demande).

P. S. N'oubliez pas de vous réabonner à temps : l'échéance figure sur la bande adresse. Exemple : 11/78-1/79, le No 10 est le dernier que vous recevrez.

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM.
PRÉNOM.
Lieu de travail.
Adresse.
Code postal.

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
B.P. 201 - 75926 Paris Cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Drafsme
Commission paritaire N° 57 952
Distribution S.M.P.P.
Imprimerie La Nouvelle
Dapô* légal 2ème trimestre 1979

Pour vivre et travailler en Aquitaine

poursuivre et développer l'action

SUR la base de la plate-forme commune « *Vivre et travailler au pays* », à la suite des initiatives interprofessionnelles réalisées, notamment les 1^{er} mai et 6 juin : poursuivons l'action unitaire dans les entreprises et les établissements, réalisons un temps fort lors de la venue de Giscard, instigateur de la politique d'autorité si contraire à l'intérêt des travailleurs de l'Aquitaine, mobilisons nous dans les entreprises dans l'unité pour la satisfaction de nos revendications.

Les unions départementales CGT et CFDT de la Gironde appellent leurs organisations syndicales, les travailleurs et les travailleuses :

1) A une semaine d'action départementale du 24 au 28 septembre 1979 pour se rencontrer et procéder à la mise à jour des cahiers revendicatifs, informer et mobiliser unitairement les travailleurs, déposer les revendications auprès des directions de chaque entreprise et établissement, poursuivre le débat engagé lors des états généraux sur l'emploi.

2) A participer massivement tant dans les secteurs publics, nationalisés que privés :

- A la journée de 24 heures de grève, jeudi 4 octobre, avec manifestation le matin lors de l'arrivée de Giscard d'Estaing en Aquitaine ;

- Au rassemblement actif et à l'information à la population, le samedi 6 octobre, lors de la venue de Giscard d'Estaing à Bordeaux.

A Agen, les paysans de la FDSEA appellent à manifester ; l'UD-CGT du Lot-et-Garonne appelle également à manifester à Agen ainsi que les comité antinucléaires de Golfech.

La mobilisation est en train de se préparer actuellement et la venue de Giscard en Aquitaine sera l'occasion de manifestations sans doute assez importantes.

sans perte de salaire ;
- L'augmentation des effectifs dans le secteur public et nationalisé ;
- La titularisation des hors-statuts (intérim, auxiliaires, vacataires).

Le maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés

- Augmentation différenciée des salaires, retraites, pensions par une progression plus importante pour les bas salaires ;
- Pas de salaire inférieur à 2 700 F.

L'abrogation des mesures portées contre la Sécurité sociale

Ces mesures ne pourront être réalisées qu'avec un autre type de développement en prenant en compte les besoins réels de la population et des travailleurs et luttant contre la stratégie de redéploiement des multinationales, taxant les fortunes et le capital.

Pour réussir, une nécessité :

Nous publions ci-dessous la plate-forme et le plan d'action communs établis par les unions départementales CGT et CFDT de la Gironde. En fait partie une mobilisation spéciale pour accueillir, comme il le mérite, lors de sa visite en Aquitaine début octobre, le président Giscard d'Estaing, organisateur en chef des mauvais coups contre les travailleurs.

Cet accord départemental prend en compte les problèmes locaux, en particulier celui de l'emploi, dans une région où fermetures et menaces de fermeture d'usines sont légions. Il est très résolument tourné vers l'action et comporte des dispositions pratiques précises.

Indiscutablement, de tels accords, dans le prolongement de l'accord au sommet CGT-CFDT, peuvent constituer une base mobilisatrice pour l'action unie des travailleurs.

G. C.

Pour vivre et travailler au pays : Appel

PREMIER POINT : Du 24 au 28 septembre, semaine unitaire d'action dans les entreprises et les établissements.

DEUXIEME POINT : 24 heures de grève avec manifestation, jeudi 4 octobre 1979.

TROISIEME POINT : Rassemblement actif et information à la population, le samedi 6 octobre 1979.

et fournitures scolaires, les cotisations de la Sécurité sociale. Le gouvernement lui prête main forte en renforçant les attaques contre les libertés, les droits acquis des militants syndicaux, les travailleurs immigrés frappés de mesures d'expulsion.

Pendant que le pouvoir d'achat et le niveau de vie des travailleurs diminuent, le train de vie des grands sociétés capitalistes augmente (26 % de profits en plus pour 1978).

Ensemble agissons pour

1) L'arrêt des licenciements et des fermetures d'entreprises et la réouverture des entreprises en lutte pour leur emploi : St-Joseph, la verrerie de Bègles, la société Auxillaire du meuble, Lanaverre Auximeca, Pein-Gasquet.

2) Le droit pour tous les jeunes à une formation initiale et professionnelle de qualité.

La création massive d'emplois

La réduction du temps de travail :
- Les 35 heures en 5 jours

Une situation économique et sociale catastrophique pour les travailleurs notamment en Aquitaine

EN Gironde, le chômage ne cesse d'augmenter : 45 000 chômeurs et le tiers des salariés gagne moins de 2 400 F. Les inégalités entre hommes et femmes, adultes demeurent. Le patronat continue sa politique de restructuration notamment

en fermant les entreprises. Le gouvernement lui prête main forte en réduisant les effectifs dans la fonction publique, profitant de l'été pour augmenter les tarifs SNCF, EDF, fuel, essence, les loyers, les livres



Les travailleuses de l'entreprise de confection St-Joseph, située en Aquitaine, sont toujours en lutte pour l'emploi. Elles ont employé des formes de lutte originales.